

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

LES PARTICIPANTS

- La participation est exclusivement réservée aux bartenders professionnels âgés de plus de 18 ans à la date de la finale. Ils doivent être en formation hôtelière ou être rattachés à un établissement licence IV.
- Les compétiteurs devront réaliser un cocktail signature short ou long drink (shooters ou pousse cafés ne sont pas autorisés).
- Les compétiteurs devront expliquer :
 - l'inspiration du cocktail,
 - la recette.
 - la raison du choix du parfum du sirop 1883.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Pour s'inscrire demandez la fiche d'inscription ainsi que le règlement à l'adresse : 1883cocktailchallenge@routin.com.
- Les compétiteurs doivent envoyer cette fiche remplie ainsi que leur recette + photo avant le 31 mai minuit à cette même adresse.

■ SÉLECTION NATIONALE FRANCE*

courant juin sur Lyon.

*Transport pris en charge

■ GRANDE FINALE INTERNATIONALE*

organisée par ROUTIN à Annecy du 24 au 26 septembre 2018.

*Prise en charge financière de la Grande Finale par ROUTIN (transport, hôtel, restauration)



REGLEMENT

- > Chaque compétiteur doit utiliser dans son cocktail au moins un parfum de la gamme des sirops 1883.
- > La recette devra être exprimée en millilitres ou traits.
- > La recette doit inclure au moins 10ml de sirop 1883.
- > Les compétiteurs doivent utiliser au maximum 6 ingrédients (solides ou liquides), la décoration n'est pas considérée comme un ingrédient.
- > Pas de produit fait maison.
- > Les boissons chaudes sont autorisées.
- > Si un produit est présent dans la gamme des produits 1883 / Routin, les compétiteurs devront l'utiliser (ex : Vermouth, Pastis, Génépi).
- > Les compétiteurs disposeront de 5 minutes pour la préparation, 5 minutes pour la réalisation de leur cocktail et 5 minutes pour le rangement et le nettoyage.
- > Les compétiteurs devront préparer 2 cocktails signature identiques : un pour le jury dégustation et un pour la photo.
- > Durant la Grande Finale, les compétiteurs devront refaire la même recette que celle réalisée lors de la sélection nationale dans leur pays.
- > Chaque compétiteur doit apporter ses produits nécessaires à la réalisation de sa recette, excepté les sirops 1883 qui seront fournis. Seuls les sirops 1883 seront autorisés, pas d'autre marque de sirop permise.
- > Les compétiteurs doivent apporter leur propre matériel de barman nécessaire à la réalisation de leur recette.
- > La décoration devra être préparée sur place lors de la préparation.
- > Une seule inscription par compétiteur.
- > Les compétiteurs autorisent Routin et 1883 à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif, des photographies ou vidéos les représentant ou les photographies et vidéos de leur cocktail. Ils autorisent Routin et 1883 à exploiter ces clichés en média, presse, édition, réseaux sociaux ou toutes autres moyens de promotion.

MUSIQUE

Les compétiteurs peuvent utiliser de la musique pendant leur prestation mais seulement au format MP3.

JURY/ CRITÉRES DE SELECTION

Critères de sélection lors des qualifications et de la finale:

• 1 | LE COCKTAIL :

Présentation et apparence / Dégustation / Arôme / Equilibre

• 2 | CREATIVITÉ:

Nom du cocktail / Originalité, attrait de la recette / Argumentation et inspiration / Mise en avant du sirop 1883 / Prestance et charisme du bartender

• 3 | TECHNIQUE:

Respect des Techniques et méthodes d'élaboration du barman / Respect des règles d'hygiène / Nettoyage de la station de travail avant et après la réalisation / Respect du timing

LE PRIX

UN WEEK-END* POUR 2 PERSONNES AU PIED DU

MAJESTUEUX MONT BLANC!

*Transport, logement et pension complète.

CALENDRIER

- > Avant le 31 mai : retrait de votre fiche d'inscription et règlement à l'adresse : 1883cocktailchallenge@routin.com
- > Avant le 31 mai minuit : retour de votre fiche d'inscription complétée, accompagnée de la description complète de votre recette, photo, son intitulé et son argumentaire via l'adresse : 1883cocktailchallenge@routin.com
- > Début juin : sélection des 10 meilleures recettes.
- > Mi-Juin : sélection NATIONALE sur Lyon (le lieu vous sera confirmé).
- > Du 24 au 26 septembre 2018 GRANDE FINALE* organisée par ROUTIN à Annecy.

*Prise en charge financière par ROUTIN de la Grande Finale (transport, hôtel, restauration).

